



**COMMISSION "ETUDES ET SUIVI DES PRODUITS" DU CNIV
COMpte RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 15 FEVRIER 2021**

Participants

Matinée (présentation IRI)

Interprofessions	FranceAgriMer	Organisations professionnelles	Invités
Roxane CADEIL (CIVR) Ann-Cécile DELAVALLADE (CIVB) Magali DUBEAU (CIVB) Frédéric DUPRAY (BIVB) Pierre BOIVIN (BIVB) Stéphanie DUMONT (CIVA) Brice AMATO (CIVP) Alice FROMENT (CIVC) Fanny GAUTIER (InterLoire) Christophe JAMMES (CIVL) Anaëlle JORET (InterBeaujolais) Philippe LONGEPIERRE (BIVB) Sandrine MARY (IVSE) Dominique TOILLON (InterRhône) Marie LECOURT (Bergerac)	Florian ANGEVIN Audrey LAURENT Pauline CUENIN	Pierre GENEST (Fevs)	Éric MARZEC (IRI) Thomas PETINON (IRI) Marion DOUVILLE (IRI) Krystel LEPRESLE (Vin & Société)

Après-midi (discussions)

Interprofessions	FranceAgriMer	Organisations professionnelles
Roxane CADEIL (CIVR) Ann-Cécile DELAVALLADE (CIVB) Magali DUBEAU (CIVB) Frédéric DUPRAY (BIVB) Brice AMATO (CIVP) Fanny GAUTIER (InterLoire) Christophe JAMMES (CIVL) Anaëlle JORET (InterBeaujolais) Philippe LONGEPIERRE (BIVB) Sandrine MARY (IVSE) Dominique TOILLON (InterRhône)	Florian ANGEVIN Audrey LAURENT Pauline CUENIN	Krystel LEPRESLE (Vin & Société)

Déroulé de la commission

1. Présentation annuelle IRI

Présentation IRI	<p>Eric Marzec, Thomas Petinon et Marion Douville ont participé à cette Commission économie pour nous présenter les résultats IRI de l'année 2020. La présentation s'est déroulée en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la conjoncture PGC (produits de grande consommation) animée par Eric Marzec• Présentation vins tranquilles & vins effervescents animée par Thomas Petinon <p>Vous pourrez trouver ces présentations sur l'extranet du Cniv en cliquant sur ce lien : https://www.intervin.fr/espace-pro/marche-france/circuit-grande-distribution</p>
Réactions par rapport à cette présentation	<p>Globalement, la présentation s'est bien déroulée. Cependant, elle a beaucoup porté sur l'évolution de la consommation en fonction des phases de confinements. La commission aurait souhaité une analyse plus fine de certaines problématiques identifiées au cours de cette année particulière, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le BIB : qui sont les vignobles gagnants et les vignobles perdants ?• Analyse des autres circuits, la présentation ayant mis l'accent sur les formats HMSM• Analyse des données bio <p>Pour compléter ces demandes à IRI, un formulaire a été créé et sera envoyé par mail aux interprofessions.</p> <p><u>Lien du formulaire :</u></p> <p>https://docs.google.com/forms/d/11Jv4j5KzZLVN-u20AIHjGVccoL2Xkfhumi6qO1iL_gE/edit</p>
Futures présentations des prestataires (IRI, KANTAR, GfK)	<p>Pour rappel, les prochaines présentations des résultats annuels de 2020 auront lieu en mars-avril 2021 pour les panels suivants : IRI Allemagne, IRI Pays-Bas, IRI UK, GfK Allemagne, GfK Belgique, Kantar</p> <p>Historiquement ces présentations annuelles sont réalisées au moment de la commission économie, en physique. Compte-tenu du contexte sanitaire et suite à la recommandation des interprofessions, ces présentations seront dans la mesure du possible étalées sur plusieurs demi-journées, avec des formats de 1h30-2h et avec une plage supplémentaire de 30 minutes pour les discussions internes de la commission économie. Les dates / horaires seront déterminées avec le prestataire dans les semaines à venir.</p> <p>Afin de recueillir vos attentes, des documents de brief ont été créés et seront à remplir d'ici le 26 février.</p> <p><u>Lien et noms des documents :</u></p> <p>https://drive.google.com/drive/folders/1dQNEhUDAPiUwVY3k8zCZ5Oe1SuDUi_LI</p> <ul style="list-style-type: none">• GfK - ANNEE 2020 DONNEES CONSOMMATEURS BE ALL

	<ul style="list-style-type: none"> • IRI - 2020 BRIEF DONNEES VENTES PB ALL UK • KANTAR - ANNEE 2020 DONNEES CONSOMMATEURS FR
--	---

2. Tour de table des organisations / interprofessions

FEVS	<p>Pierre Genest de la FEVS a présenté les résultats annuels des vins et spiritueux français à l'export.</p> <p>La présentation sera disponible ici : https://www.intervin.fr/espace-pro/marches-export/donnees-export</p>
Tour de table des vignobles	<p>Un tour de table des situations économiques parmi les différentes interprofessions viticoles présentes a été réalisé en fin de matinée. Afin d'améliorer l'exercice la prochaine fois, il sera demandé de remplir le tableau de bord et une « trame » sera fournie par le Cniv.</p>

3. Intervention de Jérôme Agostini

Jérôme Agostini (Directeur du Cniv) est intervenu à 14h00 sur deux points détaillés ci-dessous.

Séminaire économie	<p>Le séminaire économie 2021 a pour objectif de montrer aux professionnels du vin et aux organisations administratives intéressées l'importance de la démarche de mise en œuvre d'études économiques partagées et co-financées par FranceAgriMer et par le Cniv. Ces études, destinées à l'ensemble de la filière vins, sont mises en place dans le cadre de la convention signée entre FranceAgriMer et le Cniv (2021-2023).</p> <p>Ce séminaire se déroulera dans la mesure du possible en juin 2021 en physique.</p> <p>Il aura pour thématique la déconsommation structurelle de vin en France et se déroulera en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des études 2. Mise en perspective de ces études : expliquer comment des réflexions ou des stratégies adaptées (dans d'autres filières ?) ont pu émerger et se construire grâce aux enseignements des études. <p>Un contenu plus détaillé sera envoyé ultérieurement dans une note et un groupe de travail de membres de la commission économie, de FranceAgriMer et vin & société sera sollicité.</p>
Rappel du principe des appels d'offres	<p>Deux points principaux ont été évoqués :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rappel du principe de la Convention Cniv – FranceAgriMer : cette convention signée par FranceAgriMer et le Cniv fin 2020 s'étalera sur 3 ans (fin 2021-2023). Elle vise à inscrire dans la durée les démarches d'achat mutualisé d'études et de panels permettant de mieux connaître les marchés du vin et de bénéficier à l'ensemble de la filière vin. 2. Les études financées par les interprofessions sont pour la plupart mutualisées et le financement est réparti selon une clé calculée à partir d'indicateurs

	<p>économiques et selon des éléments politiques. Cette démarche d'achat étant globale, dans le cadre de la stratégie de la filière, elle repose sur un équilibre entre les interprofessions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout abandon ou changement d'outil doit faire l'objet de réflexions et de consensus car il risquerait de rompre cet équilibre. Ces arbitrages sont fondés sur les recommandations de la commission économie après avoir estimé l'utilité et la pertinence des études. • Les commandes en groupes limités sont toujours possibles mais la priorité doit demeurer la souscription collective.
--	---

4. Intervention de Krystel Lepresle : groupe de travail sur l'étude de la consommation réelle des français

Krystel Lepresle (Vin et Société) est intervenue afin d'évoquer un point particulier de l'étude OFDT.

Vin et Société s'interroge sur l'écart possible entre les volumes d'alcool prêts à être vendus, actuellement calculés à partir des montants perçus des droits indirects sur l'alcool dont les taux s'appliquent aux volumes et l'estimation de la consommation « réelle » des Français.

Calcul actuel

La consommation estimée des Français est en effet basée sur les volumes d'alcool prêts à être vendus, « mis à la consommation », ce qui revient à surévaluer la consommation des français dans la mesure où le calcul inclut la consommation des touristes.

Enjeu

L'objectif de Vin et Société est d'amener les professionnels et les élus de la filière à se saisir du sujet de la consommation réelle de vin des français avant que d'autres organismes ne le fassent en notre défaveur. Krystel Lepresle invite la Commission économie à discuter autour des pistes de réflexions sur les méthodes et outils permettant d'évaluer la consommation réelle des français.

5. Appels d'offres

Contexte

Les renouvellements d'appel d'offres concernent les études de panels, pluriannuelles, co-financées avec FranceAgriMer, dont les contrats se terminent fin 2021. Pour ces panels, les appels d'offres sont réalisés conjointement avec FranceAgriMer et font l'objet de contrats pluriannuels de 4 ans. Ces appels d'offres seront réalisés en 2021 pour une mise en œuvre en 2022, 2023, 2024 et 2025. Le calendrier budgétaire de FranceAgriMer impose de valider les études et le budget des études qui seront réalisées à partir de 2022, lors du conseil spécialisé de mars 2021. Dans le calendrier budgétaire du CNIV, ces études seront validées en décembre 2021.

Ces appels d'offres concernent les études suivantes : IRI France (vins tranquilles + vins effervescents) + IRI Allemagne (vins tranquilles + vins effervescents) + IRI UK (vins tranquilles + vins effervescents) + IRI Pays-Bas (vins tranquilles) + GfK Allemagne (vins tranquilles + vins effervescents) + GfK Belgique (vins tranquilles + vins effervescents) + Kantar France (vins tranquilles + vins effervescents).

Rédaction du cahier des charges

La rédaction du cahier des charges commencera dès le mois mars 2021 et ces derniers devront être prêts pour le mois de juin 2021 au plus tard, afin d'être sûrs de pouvoir démarrer les prestations du nouvel appel d'offre dans les temps.

Cette phase de rédaction du cahier des charges est importante : elle permet d'ajuster les prestations en fonction des besoins actuels de FranceAgriMer et des interprofessions (par exemple : nomenclature, sujets, poches d'études). Une fois l'appel d'offre lancé, il a du fait de sa nature, moins de flexibilité sur l'ajustement des prestations.

La rédaction de ces cahiers de charges se basera sur des groupes de travail par outil déjà établis en septembre 2020. Néanmoins, toute personne le souhaitant, peut intégrer ces groupes de travail et participer à la rédaction.

Changements potentiels

Au cours de la dernière Commission économie du 15/12/2020, certaines interprofessions ont interrogé la pertinence de la poursuite des panels GfK Allemagne et IRI Pays Bas.

Ces interrogations ont donné suite à une réflexion de chacun en interne (des sondages sur l'utilisation des outils de travail ont été mis en place) et ensuite à une réflexion commune lors de la commission de février. Suite à la dernière réunion, seul l'outil GfK en Allemagne semble être remis en cause, notamment pour des raisons techniques.

La suppression / le remplacement de ce panel devra être précisé tôt, notamment par rapport au calendrier de FranceAgriMer et devra aussi faire l'objet d'une justification technique.

Intentions de souscription

Afin d'avoir une vision globale des futurs comités financeurs de ces panels, les interprofessions seront sollicitées pour remplir ce document : <https://drive.google.com/drive/folders/1KSd5JbRqCLN9-uVJONJmZ3i0H9prvQOv>

Par étude :

Kantar	<p><u>Points de vigilance sur la rédaction du cahier des charges</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Faire l'inventaire de ce qui pourra être suivi dans le cahier des charges (nomenclature et labels) : des informations seront envoyées par Kantar la semaine du 22/02/2021. Il sera important de vérifier la lisibilité des données et la pénétration au niveau des nomenclatures. Clarifier les possibilités de diffusion des études Kantar qui étaient limitées lors du dernier appel d'offre <p><u>Inclusion de l'étude OOH (consommation hors domicile) à l'appel d'offre</u></p> <p>FranceAgriMer propose d'ajouter l'étude OOH à l'appel d'offre comme prestation supplémentaire. L'ajout de cette prestation mobiliserait un budget de 25 000€ HT.</p> <p>La commission envisage d'ajouter cette prestation dans l'appel d'offres (par exemple par le biais d'une poche d'études), il reste à valider deux éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> Volonté d'intégrer ce budget d'étude de 25 000€ HT par les interprofessions : à indiquer pour chacun dans la grille des intentions de souscription aux appels d'offres La prestation sera-t-elle effectuée chaque année, ou sera-t-elle effectuée en alternance avec d'autres études ? Quelle latitude se laisse-t-on ? Le groupe de travail y réfléchira.
IRI	<p>Après évaluation de l'outil (sondage) et discussions lors de la commission de février, il a été conclu que l'outil IRI Pays Bas fait consensus, à condition d'y ajouter les données du circuit Caviste.</p> <p>Dans cette optique, la commission envisage :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • De revenir vers IRI pour en savoir plus sur le coût et la faisabilité de l'outil. • Savoir comment manifester cette demande dans la rédaction de l'appel d'offre.
GfK	<p><u>GfK Allemagne</u></p> <p>Après évaluation de l'outil (sondage) et discussions lors de la commission de février, il a été conclu que l'outil GfK ne faisait pas l'unanimité, il convient donc d'étudier plus en profondeur la pertinence de l'outil GfK Allemagne.</p> <p>D'un côté, le marché allemand est clé pour la filière : il s'agit du premier marché en volume ce qui nécessite un certain recul avant de renoncer à un outil fournissant des données de cadrage sur ce marché. C'est aussi un marché clé sur certaines de nos interprofessions qui ont besoin de quantifier leurs circuits sur ces marchés (CIVL, InterrOc).</p> <p>D'un autre côté, la fiabilité de l'outil pose question : il dispose d'une faible pénétration et une nomenclature moins entretenue qu'en Belgique (due à un désengagement dans le maintien de la codification). Ces éléments nécessitent d'être creusés afin de prendre une décision.</p> <p>Si la prestation est amenée à être supprimée, il faudra dégager un consensus et/ou trouver un outil alternatif solide en tenant compte des délais restreints. Ces éléments seront à valider début mars.</p>

6. Autres sujets

Relevés d'offres Cavistes	<p>À la suite des réflexions partagées lors d'un groupe de travail sur les relevés d'offres chez les cavistes il a été décidé de demander au prestataire de mener les relevés d'offres sur l'ensemble du territoire français en 2021 au lieu d'alterner comme les années précédentes. L'enveloppe budgétaire totale sera donc de 105 000€ HT.</p> <p>L'outil serait donc mis en œuvre sur la période septembre-décembre 2021.</p> <p>Le groupe de travail se penche actuellement sur la rédaction du cahier des charges ainsi que sur la recherche d'un prestataire.</p>
Relevés d'offres CHR	<p>À la suite d'un groupe de travail et avec la validation des Directeurs, il a été décidé de reporter cette étude sur l'année 2022.</p> <p>Le budget a toutefois été appelé en ce début d'année 2021 car il a été voté lors de l'Assemblée Générale de juin 2020 – budget qui sert de référence aux facturations.</p> <p>Le budget total pour cette étude sera donc appelé en 2021 pour une étude qui se déroulera en 2022.</p>
Projet de BI / nomenclature	<p>Actuellement objet de discussions (groupe de travail), cet outil BI permettrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps : de rassembler, fiabiliser et stocker les données des relevés d'offres en fonction d'une même et unique nomenclature, ce qui permettra de fluidifier et d'harmoniser les travaux sur les relevés d'offres. • Dans un second temps : d'automatiser les analyses de ces données et de leur donner du sens

Dates à venir

Date	Evènement/Réunion	Concernés
18 et 19 mars 2021	Commission économie, présentations IRI UK, Allemagne, Pays-Bas & GfK Belgique & All	Tous
Mars - avril 2021 : à définir	Présentation année 2020 : IRI Allemagne, UK, Pays-Bas	Tous
Mars - avril 2021 : à définir	Présentation année 2020 : Kantar	Tous
Mars - avril 2021 : à définir	Présentation année 2020 : Kantar	Tous
16 avril 2021	Commission économie	Tous
14 juin 2021	Commission économie	Tous
12 juillet 2021	Commission économie	Tous
16 et 17 septembre 2021	Commission économie	Tous
9 décembre 2021	Commission économie	Tous
